



CARTE D'IDENTITE COMMUNALE



Le mot du Maire

Une année pas comme les autres

Le début de ce mandat n'est pas ordinaire, comment ne pas évoquer la crise sanitaire dont les conséquences vont rythmer notre vie pour les mois à venir.

Cette crise n'est pas sans conséquence dans bien des domaines et les municipalités n'y échapperont pas.

Mais rassurons-nous, nous connaissons encore des jours heureux, entourés, de nos familles et amis...

L'équipe municipale a pris ses fonctions le 4 juillet dernier, avec la volonté de faire « avancer » notre commune, d'être dynamique et à l'écoute de vos idées et de vos projets.

AUBAS ne s'est pas construit en un jour, ce sont des hommes et femmes qui ont œuvré pendant des années, et je tiens à les remercier chaleureusement pour leur engagement.

La communication est un de nos engagements que nous respecterons. Ce numéro spécial vous permet d'avoir les informations essentielles de notre commune.

A l'heure où l'on se doit d'être solidaire et d'avancer main dans la main, je suis convaincue que la communication est un facteur qui rassemble, comme le dit si bien *Marc Roussel* :

« La communication est un art de vivre. Elle est exigeante. Elle est la condition de l'harmonie entre le gens. »

L'équipe se joint à moi pour vous remercier de la confiance que vous nous accordez.

Prenez soin de vous et de vos proches, et je vous souhaite bonne lecture.

Valène

Chers Aubasins et Aubasines, voici votre carte d'identité communale.

Ce petit fascicule est une édition spéciale. Il vous sera utile tout au long de l'année. Il se décompose en trois thèmes :

Une description de l'élection municipale et du nouveau conseil, l'attribution à chaque élu des délégations et commissions. Quelques précisions sur le tissu économique, social et culturel actif sur Aubas, et pour conclure les numéros d'urgences et des informations pratiques sur le fonctionnement de notre commune.

Résultats des élections 2020

Premier tour :

- Le nombre d'inscrits sur la liste électorale était de 561....
- Le nombre de votants pour ce 1er tour fut de 387, dont 10 votes nuls ainsi que 6 blancs, soit 371 votes exprimés.

Afin d'être élus au 1er tour:

- Les candidats devaient avoir un minimum de 186 voix, ce nombre représentant la moitié des suffrages exprimés.
- Les candidats devaient également faire partie des 15 premiers.

NOM - PRENOM	ELU AVEC VOIX	NOM - PRENOM	ELU AVEC VOIX
DESCAMP JEAN-MARIE	224	LE DIGABEL LAETITIA	206
BENOITON OLIVIER	223	COUSIN ELISA	205
DUPUY VALENE	221	GALINAT ARTHUR	203
DARZACQ VANESSA	218	BON AMELIE	199
CHANET JEAN PIERRE	215	RODRIGUES MARINE	199
TRIGNOL FRANÇOIS	214	DELTEIL STEPHANIE	194
GENEAU PHILIPPE	210	CHANQUOY VÉRONIQUE	187

Deuxième tour :

- Le nombre d'inscrits sur la liste électorale était de 564.
- Le nombre de votants pour ce 2ème tour fût de 293, dont 8 votes nuls ainsi que 1 blanc, soit 284 votes exprimés.

NOM - PRENOM	ELU AVEC VOIX
BODIN JEAN-MICHEL	158



De gauche à droite, ligne du bas :

CHANQUOY Véronique, CHANET Jean-Pierre, BON Amélie, BODIN Jean-Michel, DELTEIL Stéphanie, BENOITON Olivier, LE DIGABEL Laëtitia.

Ligne du haut :

RODRIGUES Marine, TRIGNOL François, COUSIN Elisa (4^{ème} Adjointe), GENEAU Philippe (1^{er} Adjoint), DUPUY Valène (Madame le Maire), DESCAMP Jean-Marie (2^{ème} Adjoint), DARZACQ Vanessa (3^{ème} Adjointe) et GALINAT Arthur.

Coordonnées de Madame le maire et ses adjoints

NOM - PRENOM	FONCTION	COORDONNEES TELEPHONIQUES
DUPUY VALENE	Madame le maire	06.74.82.01.79
GENEAU PHILIPPE	1 ^{er} Adjoint	06.80.23.62.26
DESCAMP JEAN-MARIE	2 ^{ème} Adjoint	06.79.92.37.62
DARZACQ VANESSA	3 ^{ème} Adjointe	06.79.48.38.29
COUSIN ELISA	4 ^{ème} Adjointe	06.03.70.28.72

Liste commissions municipales

<u>Culture - Communication - Associations - Jeunesse</u>	<u>Bâtiments communaux - Gestion des déchets</u>	<u>Cimetière</u>	<u>Suivi de chantier</u>	<u>Développement durable</u>
DARZACQ Vanessa	DESCAMP Jean-Marie	DUPUY Valène	CHANET Jean-Pierre	BENOITON Olivier
GENEAU Philippe	GENEAU Philippe	BENOITON Olivier	GENEAU Philippe	COUSIN Élis
LE DIGABEL Laetitia	CHANET Jean-Pierre	BODIN Jean-Michel	GALINAT Arthur	LE DIGABEL Laetitia
COUSIN Élis	DELTEIL Stéphanie		DESCAMP Jean- Marie	DELTEIL Stéphanie
DELTEIL Stéphanie	RODRIGUES Marine		DARZACQ Vanessa	
CHANQUOY Véronique	BENOITON Olivier			
<u>Urbanisme</u>	<u>Commission Appels d'offres</u>	<u>Finances - Impôts Budget</u>	<u>Voirie</u>	<u>Plan Communal de Sauvegarde (PCS)</u>
GALINAT Arthur	CHANET Jean-Pierre	DUPUY Valène	DUPUY Valène	DUPUY Valène
CHANET Jean-Pierre	GALINAT Arthur	GENEAU Philippe	BODIN Jean-Michel	CHANET Jean-Pierre
BON Amélie	DESCAMP Jean-Marie	DARZACQ Vanessa	DESCAMP Jean-Marie	GENEAU Philippe
TRIGNOL François	DARZACQ Vanessa	TRIGNOL François		TRIGNOL François
COUSIN Élis	GENEAU Philippe	DESCAMP Jean- Marie		BENOITON Olivier
		CHANQUOY Véronique		COUSIN Élis
		BENOITON Olivier		

Liste des délégués et titulaires au sein d'organismes extérieurs

<p>Communauté de communes de la Vallée de l'Homme</p> <p>DUPUY Valène</p> <p>GENEAU Philippe</p> <p>CNAS</p> <p>GENEAU Philippe, délégué unique.</p>	<p>Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire de Montignac (SIVS)</p> <p><u>Titulaires :</u></p> <p>DARZACQ Vanessa LE DIGABEL Laetitia</p> <p><u>Suppléantes :</u></p> <p>RODRIGUES Marine CHANQUOY Véronique</p>	<p>Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire Aubas, Auriac du Périgord, Les Farges (SIVOS)</p> <p><u>Titulaires :</u></p> <p>DUPUY Valène DARZACQ Vanessa</p> <p><u>Suppléantes :</u></p> <p>RODRIGUES Marine COUSIN Élisabeth</p>	<p>Syndicat départemental d'électrification (SDE)</p> <p><u>Titulaires :</u></p> <p>DESCAMP Jean-Marie TRIGNOL François</p> <p><u>Suppléants :</u></p> <p>GALINAT Arthur BENOITON Olivier</p>	<p>Syndicat cantonal d'irrigation</p> <p><u>Titulaires :</u></p> <p>DESCAMP Jean-Marie GALINAT Arthur</p> <p><u>Suppléantes :</u></p> <p>BON Amélie DUPUY Valène</p>	<p>Syndicat Mixte Départemental des Eaux (SMDE + RDE24)</p> <p><u>Titulaires :</u></p> <p>CHANET Jean-Pierre DUPUY Valène</p> <p><u>Suppléants :</u></p> <p>DELTEIL Stéphanie GENEAU Philippe</p>
<p>Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)</p> <p><u>Titulaires :</u></p> <p>BON Amélie DESCAMP Jean-Marie</p> <p><u>Suppléantes :</u></p> <p>DARZACQ Vanessa CHANQUOY Véronique</p>	<p>Pays du Périgord Noir</p> <p><u>Titulaire :</u></p> <p>DUPUY Valène</p> <p><u>Suppléant :</u></p> <p>GENEAU Philippe</p>	<p>Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable Périgord Est (SIAEP)</p> <p><u>Titulaires :</u></p> <p>DUPUY Valène DESCAMP Jean-Marie</p> <p><u>Suppléants :</u></p> <p>CHANET Jean-Pierre GALINAT Arthur</p>	<p>Syndicat Mixte des Déchets de la Dordogne (SMD3)</p> <p><u>Titulaires :</u></p> <p>BENOITON Olivier DUPUY Valène</p> <p><u>Suppléantes :</u></p> <p>COUSIN Élisabeth DELTEIL Stéphanie</p>	<p>Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères du Périgord Noir (SICTOM)</p> <p><u>Titulaires :</u></p> <p>DESCAMP Jean-Marie COUSIN Élisabeth</p> <p><u>Suppléants :</u></p> <p>BODIN Jean-Michel BENOITON Olivier</p>	<p>Association Syndicale Autorisée d'Aubas (ASA)</p> <p><u>Titulaire :</u></p> <p>GALINAT Arthur</p>

Quelques actualités du fonctionnement de la commune

Actuellement Laurent, notre agent technique a pris en charge la remise en peinture des toilettes de l'école qui en avaient bien besoin. Souhaitons une bonne rentrée à tous nos élèves.



Parlons Budget :

Le 27 juillet dernier le conseil municipal s'est réuni pour voter le budget communal et ses 2 budgets annexes.

Le contexte :

Après les nombreux investissements réalisés en 2019 financés par de nouveaux emprunts et les dotations de l'état en baisse, le choix a été fait de garder la part de l'impôt de la commune au même taux.

Dans ce contexte, le budget a été voté en baisse de 214 300€ soit 17%, avec l'objectif de créer les conditions favorables à des projets futurs sans endetter davantage la commune.

Pour information, le capital restant dû par la commune au premier janvier 2020 était de 509 305€ dont 40 000€ d'un prêt in fine qui sera entièrement remboursé sur le budget 2020.

D'autre part, le capital restant dû par le budget des logements sociaux de la commune était quant à lui de 217 000€ à la même date.

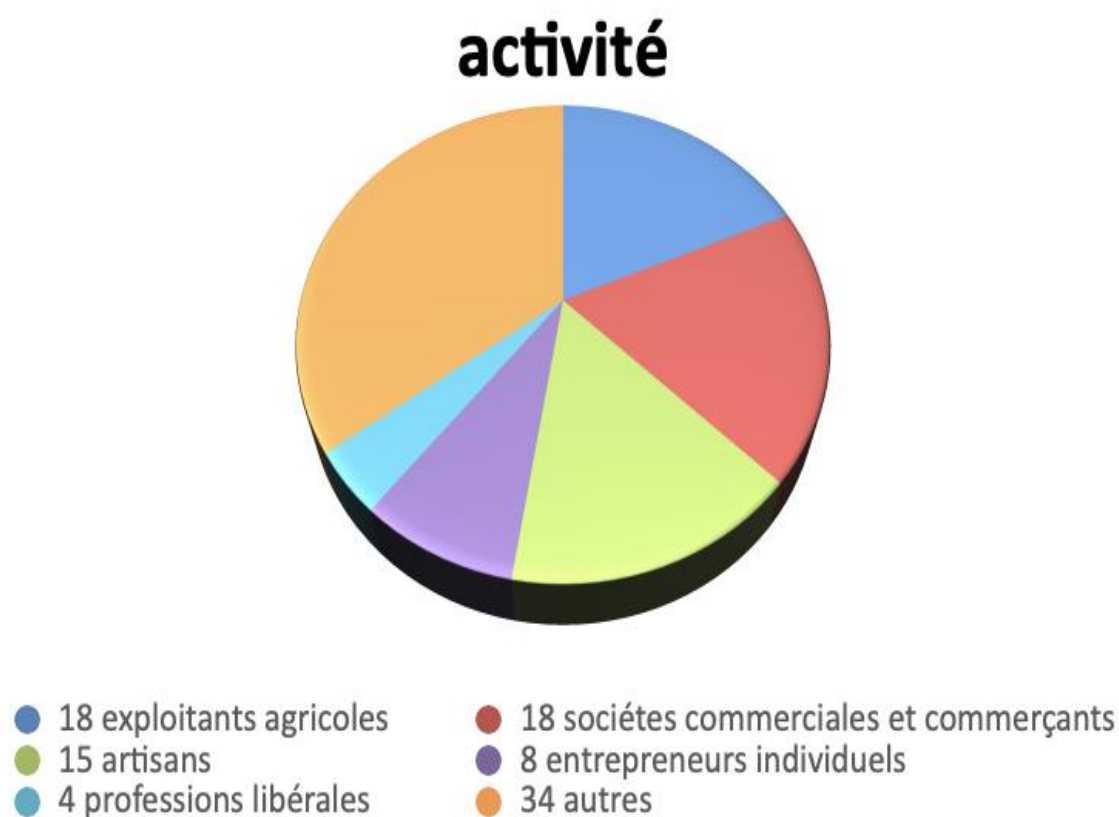
La capacité d'autofinancement de la commune est aujourd'hui de 82 719€ alors qu'elle était de 158 394€ avant les travaux de l'église.

En ce qui concerne les indemnités des adjoints, malgré un décret ministériel revalorisant leur taux, le choix a été fait de les maintenir cette année au même taux que l'année dernière.

Chaque année nous vous ferons part de l'évolution du budget et des projets qui en découleront.

Notre commune accueille actuellement 97 entreprises et sociétés d'horizons différents.

Voici un graphique qui vous détaillera les différentes activités par catégories socio-professionnelles.



La catégorie « autre » regroupe

les sociétés civiles immobilières, communes et nouvelles communes, associations foncières, ...

La vie associative

Notre village est animé par des événements et manifestations organisés par les nombreuses associations aubasines. Grâce à elles, la culture, les arts et le sport rayonnent au-delà de notre commune. C'est pourquoi notre conseil municipal souhaite les mettre à l'honneur et leur portera soutien (pour tous projets vous pouvez prendre contact avec la commission « association »).

Malheureusement cette année avec le Covid, la plupart de ces manifestations emblématiques n'ont pas pu avoir lieu : la fête des fleurs et des plantes, le lundi de Pâques, les brocantes,...

C'est avec impatience que nous souhaitons la reprise des activités dès que les conditions seront favorables

Afin de préparer la nouvelle année qui arrive, voici la liste des associations de la commune, n'hésitez pas à les appeler si vous souhaitez plus d'informations. Le comité des fêtes est actuellement en sommeil par manque de bénévoles, nous comptons sur vous pour le redynamiser.

Association	Président	Téléphone	Courriel
Téléthon « En quatre pour l'espoir »	Gourdon Patrick	06 77 99 67 71	patrick.gourdon@orange.fr
Debout avec Nino et ses amis			debout.avec.nino@gmail.com
Amicale laïque	Le Digabel Laetitia	06 74 32 00 92	cedlaeti0772range.fr
Comité des fêtes	Descamp Jean-Marie	06 79 92 37 62	jean-marie.descamp@orange.fr
.Los Amics de la Taula Redonda .La fête des fleurs et des plantes .Club Occitan	Simonnet Elisabeth	06 80 36 21 30	taula.redonda@gmail.com
Les voyageurs de Mots	Magnee Patrick	06 83 24 88 01	patrick.magnee@orange.fr
Aubas'tringue	Chanet Maya	06 86 70 00 51	mayachanet@orange.fr
Pétanque club d'AUBAS	Chambon Christian	0687071183	chambonchristian@neuf.fr
Tennis de table d'Aubas	Barjot Vincent	06 32 34 92 15	vincentbar24@orange.fr
Karaté Club d'Aubas	Patrice Bouillet Delteil Stéphanie	06 71 24 93 31 06 74 81 35 67	karateclubaubas@hotmail.com nanicandy@yahoo.fr
Le Reflet de la Lune Qi Gong	Saucet Caroline	06 69 46 31 63	caro.dordogne@gmail.com
Shen Xin	Camy Yann	06 26 48 25 20	yann.camy46@gmail.com
Trail du platane	Heimbürger Thierry	06 89 30 13 17	theimburger@orange.fr
Amicale de Chasse des Propriétaires des 3 Villages	Jaubert Alain	06 72 32 93 65	
Groupement de Chasse Les Collines	Delteil Régis	06 76 35 46 37	entreprise.delteil@yahoo.fr
Groupement de Chasse Le Muguet	Rouves Denis	06 87 12 58 14	nelly.rouves@orange.fr

Légende: Association santé Association socio-culturelle Association culturelle et artistique
Association sportive Association de chasse

Informations pratiques

MAIRIE : ☎ 05 53 51 73 40 ✉ : contact@aubas.fr @ site web : www.aubas.fr

Une réflexion est actuellement menée sur les horaires d'ouverture de la mairie avec l'objectif d'une plus grande accessibilité aux services. Elle vous sera très prochainement communiquée.

SALLE DES FETES : **FERMETURE TEMPORAIRE SUR ARRETE SUITE COVID 19**

ECOLE : ☎ 05 53 51 06 00

Accueil: lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h00 à 16h25

LES MASCOTTES (centre de loisirs-garderie) : ☎ 09 67 40 79 72

✉ : r.separt@cc-vh.fr

Accueil périscolaire: 7h30 à 8h50 et de 16h30 à 18h30

Accueil les mercredis et vacances: 7h30 jusqu'à 18h30

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

☎ 06 01 84 67 71

Accueil : mardi de 17h00 à 18h30, mercredi de 14h00-17h00

Samedi 10h-12h00

Contrainte covid : fermeture de la bibliothèque mais possibilité d'emprunter des livres sur réservation.

LA TABLE D'AUBAS (multiple rural): ☎ 05 53 50 48 57

Horaires d'ouverture : Lundi de 8h30 à 15h00.

Du mardi au vendredi de 8h30 à 22h00. Samedi de 9h30 à 22h00.

RDE 24 (régie des eaux): ☎ 05 53 24 95 19 ✉: regie@rde24.fr

site web: www.rde24.fr

LE PIED ALLEZ TRIEZ (recyclerie) : ☎ 05 53 24 16 60 32

(Collecte de dons et valorisation des objets)

DECHETTERIE : ☎ 05 53 51 60 82

Mardi, mercredi, vendredi : 8h30-12h/13h30-18h

Jeudi: 8h30-12h30 Samedi: 8h30-12h/13h30-17h

Jours de Fermeture : Fermé le lundi, dimanche

Horaires d'été : mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi de 7h00 à 14h00

Des sacs- poubelle et des sacs de recyclage sont à votre disposition gratuitement à la mairie. Pour vos déchets organiques, des composteurs sont offerts par le Sictom tous les vendredis de 9h à 16 h.

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à contacter la mairie.

Informations prioritaires

Comme vous l'aurez remarqué, nous sommes en période de canicule. Il faut vous protéger et prendre soin de vous. Ceci en même temps que la protection contre le COVID.

Si vous connaissez des personnes (amis, famille) qui sont fragiles, et qui n'ont pas internet, n'hésitez pas à leur expliquer les gestes à adopter ou à les diriger vers la mairie. Pour cela, nous vous joignons des affiches, documents simples, qui vous permettront de passer le plus agréablement cette vague de chaleur.

Des masques sont à votre disposition gratuitement à la mairie

COVID-19

ALERTE CORONAVIRUS POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver très régulièrement les mains



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter



Saluer sans se serrer la main, arrêter les embrassades

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

 GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS
 **0 800 130 000**
(appel gratuit)

COVID-19

ALERTE CORONAVIRUS QUE FAIRE FACE AUX PREMIERS SIGNES ?

Les premiers signes de la maladie sont :



Toux



Fièvre

**En général, la maladie guérit avec du repos.
Si vous ressentez ces premiers signes :**



Restez chez vous et limitez les contacts avec d'autres personnes



N'allez pas directement chez votre médecin, appelez-le avant ou contactez le numéro de la permanence de soins de votre région

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

 GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS

ATTENTION CANICULE




Buvez de l'eau et restez au frais



Évitez l'alcool



Mangez en quantité suffisante



Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit



Mouillez-vous le corps



Donnez et prenez des nouvelles de vos proches

+ Continuez à respecter les gestes barrières contre la COVID-19



Lavez-vous les mains régulièrement



Portez un masque



Respectez une distance d'un mètre

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
solidarites-sante.gouv.fr • meteo.fr • #canicule


VAGUE DE CHALEUR

Se rafraîchir en toute sécurité en période de COVID




Ventilation mécanique (VMC)

- ✓ Utiliser des filtres avec une bonne performance et bien les entretenir (exemple : filtres HEPA)
- ✓ Nettoyer et entretenir l'installation régulièrement
- ✓ Arrêter ou réduire le mode recyclage de l'air



Ventilateur

- ✓ A domicile, en l'absence de malade
- ✓ Seul dans une pièce en dehors du domicile
- X Dans les espaces clos collectifs même en l'absence de malades



Brumisateurs

- ✓ Brumisateurs utilisés seuls
- ✓ Brumisateurs + ventilateurs dans les espaces semi-clos ou ouverts en l'absence de flux d'air orienté vers des personnes
- ✓ Brumisateurs + ventilateurs dans les espaces clos si une seule personne présente dans la pièce



Climatisation individuelle ou collective

- ✓ Nettoyer et entretenir régulièrement les installations
- ✓ Utiliser des filtres ayant une bonne performance sanitaire (ex : HEPA) et correctement entretenus

Pour plus d'informations :
solidarites-sante.gouv.fr • meteo.fr • #canicule

INFORMATION **#CANICULE**

Impact des fortes chaleurs chez les enfants

Des syndromes à détecter :

- fortes fièvres
- bouche-sèche
- pouls rapide
- somnolence anormale
- hyperexcitabilité
- yeux creux et pupilles dilatées
- perte de conscience





INFORMATION **#CANICULE**

La plateforme téléphonique d'information « canicule »

0800 06 66 66

Appel gratuit entre 9h et 19h depuis un poste fixe



ATTENTION FEUX
DE FORET :

**TOUT BRULAGE
EST STRICTEMENT
INTERDIT DU 1 ER
MARS AU 30
SEPTEMBRE**

Obligations Légales de Débroussaillage (OLD)

L'article L.134-6 du Code Forestier prévoit que: « L'obligation de débroussaillage **et de maintien en état débroussaillé**, s'applique, pour les terrains situés à moins de 200 mètres des bois et forêts » (...):

- aux abords des constructions, chantiers et installations de toute nature, sur une profondeur de 50 mètres;
- aux abords des voies privées donnant accès à ces constructions (...) de toute nature, sur une profondeur fixée par le préfet dans une limite maximale de 10 mètres de part et d'autre de la voie;
- sur les terrains situés dans les zones urbaines délimitées par un plan local d'urbanisme rendu public ou approuvé, ou un document d'urbanisme en tenant lieu. Dans les zones urbaines des communes non dotées d'un plan local d'urbanisme ou d'un document d'urbanisme en tenant lieu, l'obligation peut être portée au-delà de 50 mètres sans excéder 200 mètres.

Ces travaux de débroussaillage sont à la charge du propriétaire de la construction ou de l'installation (article L 134-8 du Code Forestier). En cas de non-respect, le propriétaire s'expose, à minima, à une mise en demeure, éventuellement sous astreinte, voire à la réalisation de cette obligation à ses frais (article L134-7, L134-9 et L135-2 du Code forestier).

La responsabilité civile voire pénale peut être engagée en cas de non-respect de la réglementation sur les OLD (article L163-5 du même code).

Vous pouvez consulter le guide technique "les obligations légales de débroussaillage" du ministère de l'agriculture et de l'alimentation de janvier 2019, téléchargeable sous le lien suivant:

<https://agriculture.gouv.fr/un-guide-technique-sur-les-obligations-legales-de-debroussaillage-old>

NUMEROS D'URGENCES

Appel d'urgence européen (portable).....	112
Centre antipoison de Bordeaux.....	05 56 96 40 80
Drogue-Alcool-Tabac-Info Service.....	113
Enfance en Danger.....	119
Hôpital de Sarlat.....	05 53 31 75 75
Hôpital de Périgueux.....	05 53 45 25 25
Pharmacie de Garde.....	32 37
Pompiers.....	18
SAMU.....	15
Violences Conjugales.....	39 19
EDF (dépannage).....	0 810 33 30 24
GDF (dépannage).....	0 810 43 30 24
Perte ou vol de vos cartes de crédits.....	0 892 705 705

Opération tranquillité vacances et entreprises : formulaire à votre disposition en mairie



NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous venez d'arriver sur la commune d'Aubas et vous avez choisi de vous y installer. Madame Le Maire et son Conseil Municipal sont heureux de vous accueillir et vous souhaitent la bienvenue. Dans un souci de faciliter au mieux votre installation, je vous remettrai un livret d'accueil dans lequel vous trouverez les premiers renseignements utiles sur votre commune : Coordonnées des artisans, des commerçants et services à votre disposition. Le secrétariat de la mairie, ainsi que les élus restent à votre écoute pour répondre éventuellement à vos questions et faciliter vos démarches, N'hésitez pas à vous adresser à la mairie afin que celle-ci vous transmette mes coordonnées.

CHANQUOY VERONIQUE Conseillère Municipale

PROCHAINEMENT

Dorénavant, la parution de notre journal sera trimestrielle. Il vous sera distribué dans votre boîte aux lettres. Dans chaque édition, nous ferons un focus sur une association et une entreprise de notre commune. C'est pourquoi, nous demandons à celles-ci de nous faire part de leur actualité. N'hésitez pas à prendre contact avec nous, auprès de la mairie.

Nous comptons sur vous !

Dans notre prochaine parution, le focus sera fait sur notre école, et sa Coopérative Scolaire, l'Amicale Laïque, mais aussi la cantine et ses fournisseurs locaux et le Centre des Mascottes.

Cette future publication n'a pas encore de nom, si vous avez des propositions n'hésitez pas à nous en faire part.

Un cahier sera à votre disposition à la mairie pour vos différentes remarques et requêtes.

Si nous avons oublié ou modifié quelques informations, n'hésitez pas à nous les faire connaître afin d'effectuer les modifications nécessaires. Merci.

C'est avec impatience que nous espérons vous convier au mai communal qui sera l'occasion de vous présenter le conseil municipal autour d'un moment festif, dès que les conditions sanitaires le permettront.

La commission communication.

